

Pain, Paix et Liberté !
Cessez le feu immédiat !

La Commission exécutive du SNUDI FO 33 réaffirme sa solidarité envers les victimes civiles israéliennes et palestiniennes, leurs familles ainsi qu'aux organisations syndicales avec lesquelles elles travaillent. Comme syndicat ouvrier, dans nos traditions de solidarité internationale contre la guerre, nous ne pouvons être indifférents aux milliers de victimes qui sont en premier, comme toujours, les travailleurs et leurs familles. La CE appelle à l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de population, à la levée immédiate du blocus de Gaza ! Elle continue d'exiger le cessez-le-feu immédiat et permanent !

La CE du SNUDI FO 33 soutiendra tous ses adhérents et sympathisants qui seront présents dans les manifestations de solidarité avec la population de Gaza pour exprimer l'exigence du cessez-le-feu immédiat !

Inclusion scolaire systématique :
Tous en grève! Tous à Paris au ministère !
Jeudi 25 Janvier 2024 – Paris

La CE approuve la résolution adoptée à l'unanimité de la Commission Exécutive Fédérale de la FNEC FP FO réunie les 29 et 30 novembre et s'inscrit dans la mobilisation pour la montée à Paris le 25 janvier :

« La CEF se félicite du succès de la Conférence nationale à Paris le 17 novembre 2023 qui a réuni 230 délégués mandatés dans plus d'une centaine de réunions partout en France représentant des milliers de personnels de l'Education Nationale et du secteur médico-social et des parents d'élèves. [...] »

La Conférence appelle les personnels dans tous les départements à se réunir en assemblée générale, en heures syndicales, en conférences départementales dans l'unité partout où c'est possible, pour préparer la grève et la montée nationale à Paris le 25 janvier : allons porter tous ensemble les revendications au ministère de l'Education Nationale ! ».

La Commission Exécutive du SNUDI FO 33 invite tous les collègues à prendre toute leur place dans cette mobilisation en participant aux réunions d'information syndicale, en s'inscrivant au stage « Stop au chaos de l'inclusion scolaire systématique ! » organisé par la FNEC FP FO 33 le lundi 15 janvier à l'UD de Bordeaux et en s'inscrivant dès maintenant pour la montée et la manifestation à Paris !

Tous en grève et en manifestation à Paris pour :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté !
- Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH !
- Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finances de la Sécurité Sociale créant les PAS !

Défense du lycée professionnel !
Retrait de la réforme de la voie pro !
Mardi 12 Décembre –14h Rectorat de Bordeaux

La CE du SNUDI FO 33 avec sa fédération la FNEC FP FO et son syndicat des lycées professionnels le SNETAA-FO soutient la grève des lycées professionnels du 12 décembre !

Le démantèlement des lycées professionnels et de la voie professionnelle sous statut scolaire s'accélère. Avec la réforme Macron-Grandjean, c'est la suppression de 203 heures d'enseignement, c'est la mise sous tutelle du patronat de la carte de formation des lycées professionnels, ce sont des filières voire des lycées entiers qui sont menacés de fermeture !

FO reste attachée à l'existence des diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives et à la voie professionnelle sous statut scolaire, public et laïc !

La CE du SNUDI FO 33 appelle le plus grand nombre à soutenir les lycées professionnels, à participer au rassemblement à 14h devant le rectorat de Bordeaux et à poursuivre par la manifestation jusqu'à la place de la Victoire pour le retrait de la réforme des lycées professionnels !

Classe exceptionnelle : de nombreux collègues lésés !
FO vote contre les modifications au CSA ministériel

Lors du CSA ministériel du 7 novembre, la FNEC FP FO a voté contre les modifications imposées par le ministre ! Modifier ainsi les règles en cours de route pour l'accès à la classe exceptionnelle (suppression des viviers, promotion possible à partir du 5^{ème} échelon de la hors classe) constitue un préjudice inacceptable pour les collègues qui étaient promouvables en 2023 et qui risquent de ne plus l'être en 2024. C'est pourquoi La FNEC FP FO a proposé lors de ce CSA ministériel l'amendement suivant : « Les personnels qui étaient promouvables au grade de la classe exceptionnelle au tableau d'avancement de l'année 2023 doivent rester promouvables au grade de la classe exceptionnelle au tableau d'avancement des années suivantes. ». Le ministère n'a pas intégré cet amendement qui n'a pas été soutenu par certaines autres organisations syndicales dont la FSU. La CE du SNUDI FO 33 à travers sa fédération la FNEC FP FO, toujours opposée à PPCR, continuera d'exiger un déroulement de carrière basé sur l'ancienneté qui garantisse aux personnels qui ont effectué une carrière complète de finir leur carrière au grade et à l'échelon le plus élevé !

SNUDI FO 33 : 40 ans de syndicalisme
Plus nombreux, plus forts !
Adhérez à FO

La Commission Exécutive du SNUDI FO de la Gironde se félicite de son nombre d'adhérents qui augmente chaque année. A sa création en 1984, quelques jeunes instituteurs girondins syndicalistes ont décidé de constituer le Syndicat Force Ouvrière des Instituteurs. Aujourd'hui, le SNUDI FO est le deuxième représentant du département. C'est grâce aux adhérents, aux délégués de secteurs, correspondants, aux centaines de collègues qui participent aux combats de notre profession pour défendre pied à pied vos droits. Continuons à développer notre syndicat en militant, en organisant, en discutant avec nos collègues pour rassembler autour d'une lutte commune, celle de la défense de nos salaires et de nos conditions de travail !

La CE encourage tous ceux qui veulent résister, revendiquer, reconquérir et qui croient au syndicalisme de terrain à nous rejoindre par l'adhésion.

Adoptée à l'unanimité des 34 présents